

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

**Rapport de gestion
pour la période de six mois close le 30 juin 2017**



Rapport de gestion

Ce rapport de gestion est en date du 27 juillet 2017.

Ce rapport de gestion sur les résultats d'exploitation non audités et la situation financière de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (« Empire Vie » ou « société ») pour le deuxième trimestre de 2017 devrait être lu conjointement avec le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les états financiers annuels audités de 2016 et les notes annexes, les états financiers trimestriels non audités et les notes annexes du présent rapport, ainsi que le rapport de gestion et les états financiers intermédiaires non audités pour les trimestres de 2016 et le trimestre précédent de 2017. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles sont énoncées dans le Manuel de CPA Canada. À moins d'indication contraire, les états financiers consolidés condensés et le présent rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens.

Le rapport de gestion comprend des renseignements prospectifs ainsi que de nombreux risques et incertitudes, y compris, mais sans s'y limiter, ceux décrits à la section « Facteurs de risque » de la notice annuelle accessible sur le site www.sedar.com. Aucune assurance ne peut être donnée quant au fait que les résultats, les rendements ou les réalisations exprimés de façon explicite ou implicite dans tout renseignement prospectif se concrétiseront, ou, s'ils se confirment dans la réalité, qu'un quelconque avantage puisse en découler. Les résultats réels pourraient différer de façon significative des résultats exprimés ou sous-entendus par les renseignements prospectifs. Reportez-vous à la section « Énoncés et renseignements prospectifs » de ce rapport.

Les états financiers de la société sont préparés conformément aux IFRS, qui constituent les principes comptables généralement reconnus (PCGR), énoncées dans le Manuel de CPA Canada. Le présent rapport de gestion fait référence à certaines mesures non conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas reconnues en vertu des normes IFRS et n'ont pas de signification normalisée au sens desdites normes. Elles sont donc difficilement comparables aux mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Elles sont plutôt fournies à titre de complément aux mesures conformes aux normes IFRS pour permettre de mieux comprendre les résultats d'exploitation de la société du point de vue de la direction. Par conséquent, elles ne doivent pas être prises en compte de manière isolée ni remplacer l'analyse d'information financière présentée selon les normes IFRS. Reportez-vous à la section « Mesures non conformes aux PCGR » du présent rapport pour plus de détails.

Analyse financière Vue d'ensemble

(en millions de dollars, sauf pour les données par action)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2017	2016	2017	2016
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	33,4 \$	24,8 \$	83,6 \$	62,1 \$
Résultat par action - de base et dilué	33,91 \$	25,21 \$	84,82 \$	63,02 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (annualisé)	10,1 %	8,7 %	12,8 %	11,0 %

L'Empire Vie a déclaré un résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de 33,4 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2017, comparativement à 24,8 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2016. Les bénéfices au deuxième trimestre de 2017 ont augmenté, comparativement à ceux du deuxième trimestre de 2016, principalement en raison des frais de couverture plus faibles en 2017 et de l'amélioration du rendement des activités du secteur de l'assurance collective. Les bénéfices plus faibles du secteur de l'assurance individuelle ont partiellement atténué ce résultat. Le revenu net attribuable aux actionnaires ordinaires pour l'exercice à ce jour s'est établi à 83,6 millions de dollars, comparativement à 62,1 millions de dollars pour la période comparable de 2016. Cette hausse est attribuable aux éléments précités et à l'amélioration du rendement des activités du secteur de la gestion de patrimoine.

^{1, 2, 3, 4, 5, 6} Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

Le tableau ci-après présente une ventilation des composantes des sources de bénéfices¹ pour le deuxième trimestre et l'exercice à ce jour.

Sources de bénéfices (en millions de dollars)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2017	2016	2017	2016
Bénéfices prévus sur les affaires en vigueur	40,3 \$	38,7 \$	83,6 \$	77,3 \$
Effet des nouvelles affaires	(3,2)	(4,2)	(8,0)	(7,9)
Gains (pertes) actuariels	(6,4)	(15,3)	(6,8)	(11,6)
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	0,9	15,9	30,5	27,1
Bénéfices relatifs aux activités avant impôts	31,6	35,0	99,3	84,9
Bénéfices relatifs à l'excédent	13,8	0,7	15,6	3,0
Résultats avant impôts	45,4 \$	35,7 \$	114,9 \$	87,9 \$
Impôts	9,8	8,7	27,0	22,2
Résultat net attribuable aux actionnaires	35,6 \$	27,0 \$	87,9 \$	65,7 \$
Dividendes versés sur les actions privilégiées	2,2	2,2	4,3	3,6
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	33,4 \$	24,8 \$	83,6 \$	62,1 \$

Le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et le rendement des capitaux propres ont été plus élevés en 2017 qu'en 2016 pour le deuxième trimestre et l'exercice à ce jour.

Les bénéfices prévus sur les affaires en vigueur pour le deuxième trimestre et l'exercice à ce jour ont augmenté respectivement de 4 % et de 8 %. Ces résultats sont principalement attribuables à la croissance des frais de gestion et des frais applicables aux garanties du secteur de la gestion de patrimoine. Les gains (pertes) actuariels ont progressé au cours du deuxième trimestre et de l'exercice à ce jour, principalement grâce à l'amélioration des résultats découlant des règlements d'assurance maladie du secteur de l'assurance collective. Les mesures prises par la direction pour le secteur de l'assurance individuelle visant un meilleur appariement des actifs et des passifs ont généré un gain pour l'exercice à ce jour en 2017 et pour le deuxième trimestre en 2016. Les bénéfices relatifs à l'excédent ont augmenté principalement en raison des coûts plus faibles du programme de couverture de l'Empire Vie attribuables au cours des actions canadiennes stable en 2017 par rapport à 2016.

Au cours du premier trimestre de 2016, l'Empire Vie a émis un bloc d'actions privilégiées de 149,5 millions de dollars. Les porteurs sont en droit de recevoir des dividendes trimestriels fixes non cumulatifs à un taux annuel de 5,75 %. Au cours du quatrième trimestre de 2016, l'Empire Vie a émis des débentures subordonnées non garanties d'un montant en principal de 200 millions de dollars, dont la date d'échéance est le 16 décembre 2026. Le taux d'intérêt des débentures jusqu'au 16 décembre 2021 est de 3,383 %, et le taux d'intérêt pour la période allant du 16 décembre 2021 au 16 décembre 2026 correspondra au taux des acceptations bancaires canadiennes à trois mois majoré de 1,95 %. L'émission d'actions privilégiées et de débentures en 2016 a permis de majorer le dividende versé sur les actions privilégiées et l'intérêt versé relativement au deuxième trimestre de 2016.

La société dispose de trois principaux secteurs d'activité (gestion de patrimoine, assurance collective et assurance individuelle) et elle maintient des comptes distincts pour le capital et l'excédent. Une analyse portant sur le résultat net de 2017 de chaque secteur d'activité par rapport à 2016 est présentée ci-après dans les sections « Résultats par secteur ».

L'évaluation de la direction de la dynamique sectorielle, des risques et de la gestion du risque, des estimations comptables critiques, de la stratégie et des perspectives est conforme à celle présentée dans le rapport de gestion annuel de 2016. Toutefois, le Conseil des normes comptables internationales a publié en mai 2017 la norme comptable pour les contrats d'assurance IFRS 17. La norme IFRS 17 impliquera des changements fondamentaux par rapport à la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB) (qui renvoie à la norme IFRS 4, Contrats d'assurance) que l'Empire Vie applique actuellement pour l'évaluation des contrats d'assurance et la comptabilisation des produits. L'IASB a également accordé une dispense temporaire de l'application de la norme IFRS 9, Instruments financiers afin de permettre aux compagnies d'assurance de mettre en œuvre simultanément les normes IFRS 17 et IFRS 9 pendant la même période fiscale. La norme IFRS 9 porte sur l'évaluation des actifs financiers, le modèle des pertes

1, 2, 3, 4, 5, 6 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

sur créances prévues et la comptabilité de couverture. Pour la comptabilité des contrats d'assurance et des instruments financiers, l'objectif est une normalisation à l'échelle mondiale en vertu des IFRS plutôt que les approches différentes propres à chaque pays qui existent à l'heure actuelle. Les normes IFRS 17 et IFRS 9 seront mises en œuvre en 2021. Des états financiers comparatifs sont prévus en 2020. L'Empire Vie évaluera les répercussions des normes IFRS 17 et IFRS 9 et les ressources requises pour mettre en place les nouvelles normes comptables en 2017 et 2018.

Les tableaux ci-après fournissent un sommaire des résultats de l'Empire Vie par principaux secteurs pour la période de trois mois close le 30 juin et pour l'exercice à ce jour pour 2017 et 2016. Nous commentons les résultats dans la section « Assurance individuelle » du rapport de gestion (les chiffres présentés dans le rapport de gestion peuvent différer parce qu'ils sont arrondis) :

Pour les périodes de trois mois closes les 30 juin (en millions de dollars)	Gestion de patrimoine		Assurance collective		Assurance individuelle		Capital et excédent		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Produits										
Produit net des primes	32 \$	36 \$	83 \$	85 \$	90 \$	89 \$	— \$	— \$	205 \$	210 \$
Produits tirés des frais	61	55	2	2	—	—	—	—	63	56
Revenu de placement	10	10	1	1	45	44	13	10	69	65
Profit (perte) réalisé sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net	—	(1)	—	—	4	8	(2)	(8)	2	(1)
Profit (perte) réalisé sur les placements disponibles à la vente, y compris les réductions de valeur	(1)	—	—	—	—	—	5	6	4	6
Variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	4	14	—	2	153	216	3	(4)	160	228
Total des produits	106	114	86	90	292	357	19	4	504	564
Charges										
Prestations et charges	86	94	79	88	288	342	5	2	458	526
Impôts sur le résultat et taxes	5	5	4	3	2	6	3	—	14	14
Total des charges	91	99	83	91	290	348	8	2	472	540
Résultat net après impôts	15 \$	16 \$	4 \$	(1) \$	2 \$	9 \$	10 \$	2 \$	31 \$	25 \$
Quote-part attribuable aux titulaires de police avec participation									(4)	(2)
Dividendes versés sur les actions privilégiées									2	2
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires									33 \$	25 \$
Actifs sous gestion²										
Actifs du fonds général ²	993 \$	963 \$							8 173 \$	7 668 \$
Actifs des fonds distincts ²	8 290 \$	7 472 \$			23 \$	20 \$			8 313 \$	7 492 \$
Actifs des fonds communs de placement ²	187 \$	186 \$							187 \$	186 \$
Ventes de primes annualisées ²			10 \$	13 \$	8 \$	10 \$				

1, 2, 3, 4, 5, 6 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

Pour les périodes de six mois closes les 30 juin (en millions de dollars)	Gestion de patrimoine		Assurance collective		Assurance individuelle		Capital et excédent		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Produits										
Produit net des primes	59 \$	92 \$	167 \$	169 \$	181 \$	179 \$	— \$	— \$	407 \$	440 \$
Produits tirés des frais	119	108	5	4	—	—	—	—	124	111
Revenu de placement	20	20	2	2	87	83	25	21	134	126
Profit (perte) réalisé sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net	2	—	—	1	44	31	(9)	(10)	37	22
Profit (perte) réalisé sur les placements disponibles à la vente, y compris les réductions de valeur	(1)	(1)	—	—	—	—	3	9	2	8
Variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	18	—	—	3	182	280	8	(10)	208	273
Total des produits	218	219	174	179	494	573	27	10	913	980
Charges										
Prestations et charges	161	175	160	174	466	533	9	5	796	887
Impôts sur le résultat et taxes	14	11	7	5	10	14	4	1	35	31
Total des charges	175	186	167	179	476	547	13	6	831	918
Résultat net après impôts	43 \$	33 \$	8 \$	— \$	18 \$	26 \$	13 \$	4 \$	83 \$	63 \$
Quote-part attribuable aux titulaires de police avec participation									(5)	(3)
Dividendes versés sur les actions privilégiées									4	4
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires									84 \$	62 \$
Actifs sous gestion ²										
Actifs du fonds général ²	993 \$	963 \$							8 173 \$	7 668 \$
Actifs des fonds distincts ²	8 290 \$	7 472 \$			23 \$	20 \$			8 313 \$	7 492 \$
Actifs des fonds communs de placement ²	187 \$	186 \$							187 \$	186 \$
Ventes de primes annualisées ²			18 \$	26 \$	15 \$	18 \$				

Total des produits des activités ordinaires

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2017	2016	2017	2016
Produits				
Produit net des primes	205 \$	211 \$	407 \$	440 \$
Revenu de placement	70	65	134	126
Variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net, incluant les montants réalisés	162	226	246	295
Profit (perte) réalisé sur les placements disponibles à la vente, y compris les réductions de valeur	4	6	2	8
Produits tirés des frais	63	56	124	111
Total des produits	504 \$	564 \$	913 \$	980 \$

Pour le deuxième trimestre de 2017, le total des produits des activités ordinaires a diminué, passant de 564 millions de dollars en 2016 à 504 millions de dollars. Pour l'exercice à ce jour, le total des produits des activités ordinaires a diminué, passant de 980 millions de dollars en 2016 à 913 millions de dollars. Cette diminution est principalement attribuable à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt du marché et des marchés boursiers sur les placements détenus à la valeur de marché. La variation de la juste valeur et les montants réalisés sont inclus dans la juste valeur par le biais du résultat net. La volatilité dans les produits des activités ordinaires est également attribuable à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt du marché sur la vente des actifs disponibles à la vente. Les principaux éléments des produits des activités ordinaires font l'objet d'analyses ci-après.

1, 2, 3, 4, 5, 6 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

Le produit net des primes pour le trimestre et l'exercice à ce jour a diminué. Ce résultat est principalement attribuable aux faibles primes de rentes à taux d'intérêt fixe. La direction estime que les clients ont commencé à choisir des produits d'actions plutôt que des produits à taux d'intérêt fixe plus prudents en raison de la récente stabilité des marchés boursiers et des faibles taux d'intérêt.

Les actifs à la juste valeur par le biais du résultat net ont enregistré un gain net au deuxième trimestre 2016 et de 2017 et pour l'exercice à ce jour de 2016 et de 2017. La diminution du résultat net d'un exercice à l'autre est attribuable à une baisse plus importante des taux d'intérêt en 2016 et à des conditions boursières plus favorables en 2016.

Le profit (la perte) réalisé sur les placements disponibles à la vente, y compris les réductions de valeur, a été négligeable pour le deuxième trimestre de 2017 et de 2016 et l'exercice à ce jour de 2017 et de 2016. Le résultat pour les deux exercices est surtout attribuable à la vente d'obligations disponibles à la vente. L'incidence de ces profits et pertes sur le résultat net est prise en compte dans les commentaires sur le résultat net de placement de chacun des secteurs d'activité en cause (voir la section « Résultats par secteur » ci-après). Les actifs vendus étaient principalement adossés au compte capital et excédent.

Les produits tirés des frais pour le deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour ont augmenté de 12,2 % et de 12,0 % respectivement en 2017 par rapport à 2016, principalement en raison de la croissance des frais de gestion et des frais sur les garanties des fonds distincts. Cette question est analysée plus en détail à la rubrique « Gestion de patrimoine » sous « Résultats par secteur » plus loin dans le présent rapport.

Total des prestations et des charges

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2017	2016	2017	2016
Prestations et charges				
Montant net des prestations et des règlements	141 \$	144 \$	293 \$	299 \$
Variation nette des passifs des contrats d'assurance	220	291	313	407
Participations	8	7	14	14
Charges opérationnelles	40	37	77	71
Commissions nettes	45	44	91	92
Charges d'intérêts	4	2	8	5
Total des prestations et des charges	458 \$	525 \$	796 \$	888 \$

Pour le deuxième trimestre de 2017, le total des prestations et des charges de l'Empire Vie a diminué, passant de 525 millions de dollars en 2016 à 458 millions de dollars. Pour l'exercice à ce jour, le total des prestations et des charges a diminué, passant de 888 millions de dollars en 2016 à 796 millions de dollars. La variation des prestations et des charges s'explique en grande partie par les indemnités et les règlements versés à nos titulaires de police et par l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt du marché et des marchés boursiers sur la variation nette des passifs des contrats d'assurance. Les principaux éléments des prestations et des charges sont présentés ci-après.

Les prestations nettes et la variabilité des règlements dépendent des demandes de règlement survenues. En règle générale, les demandes de règlement augmentent d'année en année en raison de la croissance des blocs d'assurance. Les prestations nettes et les demandes de règlement pour le deuxième trimestre et l'exercice à ce jour ont été moins élevées que pour les périodes comparables de 2016, principalement en raison de demandes de règlement d'assurance collective plus faibles. La variabilité des règlements ne peut, isolément, influencer le résultat net, puisque des passifs de contrats d'assurance sont libérés lorsque les demandes de règlement surviennent. Les passifs de contrats d'assurance libérés pourraient être supérieurs ou inférieurs au montant des demandes survenues selon que les résultats en matière règlements sont supérieurs ou inférieurs aux estimations des passifs des contrats d'assurance. Les résultats en matière de règlements correspondent à la combinaison des demandes survenues en comparaison des demandes escomptées dans le prix des produits et dans les passifs des contrats d'assurance. Les

1, 2, 3, 4, 5, 6 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

résultats par rapport à l'exercice précédent sont présentés sous chacun des secteurs concernés (voir la section « Résultats par secteur » plus loin dans ce rapport).

La variation nette dans les passifs des contrats d'assurance dépend de plusieurs facteurs, dont les ventes de nouvelles affaires, les demandes survenues, les rachats et les déchéances, les hypothèses futures et la fluctuation de la valeur de marché des actifs appariés aux passifs des contrats d'assurance. Pour le trimestre et l'exercice à ce jour, la variation de ce poste par rapport aux périodes comparables de 2016 s'explique principalement par un changement touchant les passifs des contrats d'assurance à la suite de mesures prises par la direction pour les produits d'assurance vie individuelle afin d'améliorer l'appariement entre les actifs et les passifs et par un changement de la juste valeur des actifs appariés (décrits ci-dessus dans la section « Total des produits des activités ordinaires »). La variabilité de la variation nette des passifs des contrats d'assurance, isolément, n'influence pas le résultat net, puisqu'il faut tenir compte des autres postes de l'état du résultat net.

Résultats par secteur - Gestion de patrimoine

(en millions de dollars)	Au 30 juin			
	2017		2016	
Actifs sous gestion⁴				
Rentes du fonds général ⁴	993 \$		963 \$	
Fonds distincts ⁴	8 313		7 472	
Fonds communs de placement ⁴	187		186	
(en millions de dollars)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2017	2016	2017	2016
Principales données financières				
Primes de rentes à taux d'intérêt fixe, montant net	32 \$	36 \$	59 \$	92 \$
Ventes brutes de fonds distincts ⁴	284	210	584	494
Ventes nettes de fonds distincts ⁴	41	10	69	59
Produits découlant des frais des fonds distincts	59	53	117	104
Ventes brutes de fonds communs de placement ⁴	5	9	14	20
Ventes nettes de fonds communs de placement ⁴	(7)	3	(10)	8
Produits découlant des frais des fonds communs de placement	1	1	1	1
Résultat net après impôts	15 \$	16 \$	43 \$	33 \$

Les actifs de rentes du fonds général de l'Empire Vie ont augmenté de 3 %, alors que les actifs de fonds distincts ont augmenté de 11 % durant les 12 derniers mois. Bien que la demande pour les rentes immédiates à taux d'intérêt fixe se soit accrue en 2016, elle s'est considérablement repliée au deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour de 2017 en raison du contexte de faibles taux d'intérêt. La demande de produits de rentes différées à taux fixe s'est également amenuisée en 2017. La croissance des fonds distincts au cours des 12 derniers mois est attribuable à la progression des marchés boursiers et à des ventes nettes positives provenant de nouveaux produits lancés en 2014. Les actifs sous gestion des fonds communs de placement sont demeurés relativement inchangés étant donné les ventes de fonds communs de placement plus faibles que prévu.

Le produit tiré des primes pour le secteur de la gestion de patrimoine comprend seulement les nouveaux dépôts sur les rentes à taux fixe et exclut les dépôts dans les produits de fonds distincts et de fonds communs de placement. Pour le deuxième trimestre et l'exercice à ce jour, les nouveaux dépôts sur les rentes à taux d'intérêt fixe ont diminué par rapport aux périodes comparables de 2016. La direction estime que les clients ont commencé à choisir des produits d'actions plutôt que des produits à taux d'intérêt fixe plus prudents en raison de la récente stabilité des marchés boursiers et des faibles taux d'intérêt.

Au cours du deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour de 2017, les ventes brutes de fonds distincts ont augmenté de 35 % et de 18 % respectivement par rapport aux périodes comparables de 2016. Cette augmentation

^{1, 2, 3, 4, 5, 6} Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

est principalement attribuable aux ventes de produits avec garanties à l'échéance de 75 %, qui ont augmenté de 36 millions de dollars au cours du deuxième trimestre et de 57 millions de dollars pour l'exercice à ce jour par rapport aux périodes comparables de 2016. Les ventes de produits avec garantie de retrait et de produits avec garanties à l'échéance de 100 % ont également augmenté au deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour par rapport aux périodes comparables de 2016. L'Empire Vie a fermé ses produits de fonds distincts courants aux nouvelles ventes le 31 octobre 2014. Le 3 novembre 2014, elle a lancé une nouvelle gamme de produits de placement comprenant une famille de fonds distincts et une nouvelle version de son produit avec garantie de retrait. Les frais imputés aux clients pour la nouvelle gamme de produits sont plus élevés que ceux de l'ancienne gamme. La tarification et les caractéristiques de la nouvelle gamme ont été établies par l'Empire Vie en tenant compte du contexte économique, réglementaire et concurrentiel du marché des produits de fonds distincts. Le secteur des ventes de fonds distincts a enregistré une hausse d'environ 16 % en 2017 par rapport à 2016, tandis que les ventes de l'Empire Vie ont augmenté de 18 % au cours de la même période.

Le volume des ventes brutes de fonds communs de placement pour le trimestre et l'exercice à ce jour a été plus faible que celui des périodes comparables de 2016. L'Empire Vie continue d'explorer diverses options stratégiques relatives à ses affaires de fonds communs de placement.

Pour le deuxième trimestre et l'exercice à ce jour, les produits tirés des frais des fonds distincts ont augmenté de 13 % par rapport aux périodes comparables de 2016. L'augmentation s'explique essentiellement par la croissance des frais de gestion perçus sur les fonds distincts et des frais des garanties de fonds distincts. La meilleure tenue des marchés boursiers depuis le deuxième trimestre de 2016 a également augmenté les actifs moyens sous gestion et les frais de gestion perçus, comparativement à 2016.

Au cours du deuxième trimestre de 2017, les bénéfices provenant du secteur de la gestion de patrimoine ont diminué de 1 million de dollars comparativement à 2016, et les bénéfices pour l'exercice à ce jour ont augmenté de 10 millions de dollars. Le tableau suivant présente une ventilation des composantes de la variation du résultat net d'un exercice à l'autre.

(en millions de dollars après impôts)	Deuxième trimestre	Exercice à ce jour
Éléments de l'augmentation (de la diminution)		
Meilleurs résultats au chapitre des placements	— \$	7 \$
Augmentation des marges de profit sur les affaires en vigueur	—	3
Détérioration des résultats de mortalité des rentiers	(1)	(1)
Baisse du poids des nouvelles affaires	—	1
Total	(1) \$	10 \$

Les résultats au chapitre de la mortalité relatifs aux rentes fixes se sont révélés moins favorables au deuxième trimestre de 2017 qu'au deuxième trimestre de 2016. Les résultats favorables au chapitre des placements en 2017 comparativement à 2016 découlent principalement de l'appréciation de la valeur des actifs sensibles aux taux d'intérêt et au crédit de la gamme de produits de placement par rapport à 2016. Les bénéfices nets plus élevés des affaires en vigueur pour 2017 sont attribuables en grande partie aux produits tirés des frais découlant de la croissance des affaires et des marchés boursiers plus favorables comparativement à 2016.

Résultats par secteur - Assurance collective

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2017	2016	2017	2016
Principales données financières				
Ventes de primes annualisés ⁵	10 \$	13 \$	18 \$	26 \$
Produit net des primes	83	84	167	169
Résultat net après impôts	4 \$	(1) \$	8 \$	— \$

1, 2, 3, 4, 5, 6 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

Pour le deuxième trimestre et l'exercice à ce jour, les ventes de primes annualisées pour l'assurance collective ont diminué de 17 % et de 29 % respectivement par rapport aux périodes comparables de 2016, ce qui s'est traduit par une diminution du produit net des primes de 2 % et 1 % respectivement pour ces mêmes périodes. L'Empire Vie continue de se concentrer sur les ventes rentables dans le marché des produits d'assurance collective où la concurrence sur les prix se maintient pour tous les principaux secteurs d'activité.

Au cours du deuxième trimestre de 2017, les bénéfices de ce secteur ont augmenté de 5 millions de dollars par rapport à ceux de la période comparable de 2016. Pour l'exercice à ce jour, les bénéfices de ce secteur ont augmenté de 8 millions de dollars. Le tableau suivant présente une ventilation des composantes de la variation du résultat net d'un exercice à l'autre.

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre	Exercice à ce jour
Éléments de l'augmentation		
Amélioration des résultats au chapitre des règlements	5 \$	8 \$
Total	5 \$	8 \$

Pour le deuxième trimestre et l'exercice à ce jour, les demandes de règlement d'assurance maladie se sont améliorées par rapport à celles des périodes comparables de 2016. Puisque l'Empire Vie rééquilibre la gestion des demandes de règlement et l'expérience des clients, elle ne peut déterminer si l'amélioration des demandes de règlement se poursuivra.

Résultats par secteur - Assurance individuelle

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2017	2016	2017	2016
Principales données financières				
Ventes de primes annualisées ⁶	8 \$	10 \$	15 \$	18 \$
Produit net des primes	90	89	181	179
Résultat net après impôts				
Quote-part du résultat net après impôts attribuable aux actionnaires	6 \$	12 \$	25 \$	30 \$
Quote-part du résultat net après impôts attribuable aux titulaires de polices	(4)	(3)	(7)	(4)
Résultat net après impôts	2 \$	9 \$	18 \$	26 \$

Au deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour, les nouvelles ventes de primes ont diminué légèrement par rapport à celles des périodes comparables de 2016. Cette diminution est principalement attribuable à un remaniement de la gamme de produits, l'assurance temporaire ayant graduellement remplacé l'assurance vie universelle, ainsi qu'aux changements fiscaux entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2017. Le produit net des primes a augmenté légèrement en raison d'une hausse des affaires en vigueur depuis le deuxième trimestre de 2016. Les ventes de polices avec participation AssurMax^{MD} récemment lancées par l'Empire Vie sont moins élevées qu'au deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour de 2016 en raison des modifications apportées au produit à la fin du premier trimestre. Le produit AssurMax^{MD} est distribué par l'intermédiaire de conseillers financiers professionnels et vise à offrir des solutions simples de planification successorale aux bébé-boumiers canadiens. Au cours des dernières années, l'Empire Vie a progressivement remanié sa gamme de produits en favorisant les produits à plus court terme, comme l'assurance vie temporaire, tout en augmentant les prix des produits à long terme, en raison du contexte de faibles taux d'intérêt à long terme. Au cours du quatrième trimestre de 2016, l'Empire Vie a décidé d'arrêter de vendre des produits d'assurance vie universelle, mais la société continuera d'administrer son bloc d'affaires d'assurance vie universelle en vigueur.

Au cours du deuxième trimestre, les bénéfices de ce secteur ont diminué de 7 millions de dollars par rapport à ceux de la période comparable de 2016. Pour l'exercice à ce jour, les bénéfices de ce secteur ont diminué de 8 millions de dollars par rapport à ceux de la période comparable de 2016. Le tableau suivant présente une ventilation des composantes de la variation du résultat net d'un exercice à l'autre.

1, 2, 3, 4, 5, 6 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre	Exercice à ce jour
Éléments de l'augmentation (de la diminution)		
Détérioration des résultats au chapitre des placements	(1) \$	(12) \$
Amélioration des résultats au chapitre de la mortalité et des déchéances	4	2
Amélioration du poids des nouvelles affaires	1	—
Mesures prises par la direction pour améliorer l'appariement des actifs et des passifs	(11)	2
Total	(7) \$	(8) \$

Les résultats réduits au chapitre des placements pour l'exercice à ce jour découlent d'une perte de 10 millions de dollars après impôts pour l'exercice à ce jour de 2017, comparativement à un gain de 2 millions de dollars après impôts pour la période comparable de 2016. Ces résultats sont principalement attribuables à des fluctuations défavorables des marchés boursiers en 2017, celles-ci ayant été favorables en 2016. Les résultats au chapitre de la mortalité et des déchéances au deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour en 2017 ont été plus favorables que ceux des périodes comparables de 2016. Les résultats au chapitre de la mortalité fluctueront d'un trimestre à l'autre. Les mesures prises par la direction pour améliorer l'appariement des actifs et des passifs en 2016 et en 2017 ont entraîné un gain plus élevé au deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour pour ces deux périodes. Au deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour de 2017, les bénéfices s'élevaient à 1 million de dollars et à 22 millions de dollars respectivement, tandis que les résultats pour 2016 atteignaient 12 millions de dollars et 20 millions de dollars respectivement. L'amélioration de l'appariement pour les deux périodes a entraîné un gain en raison de la mise à jour des passifs des contrats d'assurance. L'Empire Vie a investi davantage dans des parts de sociétés immobilières en commandite au cours du premier trimestre de 2017 et des deux premiers trimestres de 2016. Ce type de placement sert à appairer les passifs des contrats d'assurance à long terme. Au cours du trimestre et pour l'exercice à ce jour, la direction a continué à apporter des modifications au portefeuille d'obligations et d'actions afin de réduire la disparité entre le portefeuille de passifs et d'actifs. La direction a apporté des changements semblables au portefeuille d'obligations au deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour en 2016.

Le tableau suivant présente les fluctuations des taux d'intérêt à long terme.

	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2017	2016	2017	2016
Fluctuations des taux d'intérêt				
Rendement des obligations du Canada à 30 ans				
Fin de la période	2,14 %	1,72 %	2,14 %	1,72 %
Début de la période	2,31 %	2,00 %	2,31 %	2,16 %
Variation pendant la période	(0,17)%	(0,28)%	(0,17) %	(0,44) %
Écart par rapport aux obligations à 30 ans de la province de l'Ontario				
Fin de la période	0,85 %	1,05 %	0,85 %	1,05 %
Début de la période	0,85 %	1,10 %	0,90 %	1,05 %
Variation pendant la période	0,00 %	(0,05)%	(0,05) %	0,00 %
Écart par rapport à des obligations de sociétés à 30 ans notées A (incluant le secteur des services financiers)				
Fin de la période	1,41 %	1,81 %	1,41 %	1,81 %
Début de la période	1,49 %	1,80 %	1,60 %	1,92 %
Variation pendant la période	(0,08)%	0,01 %	(0,19) %	(0,11) %
Écart par rapport à des obligations à 30 ans du secteur des services financiers notées A				
Fin de la période	1,90 %	2,35 %	1,90 %	2,35 %
Début de la période	1,87 %	2,30 %	2,01 %	2,19 %
Variation pendant la période	0,03 %	0,05 %	(0,11) %	0,16 %

Les fluctuations des taux d'intérêt ont une incidence à la fois sur les justes valeurs des actifs obligataires et les passifs des contrats d'assurance. Au cours du deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour de 2017 et de 2016, la

1, 2, 3, 4, 5, 6 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

baisse des taux d'intérêt (incluant les écarts décrits ci-dessus) a entraîné une hausse du prix des obligations et, par le fait même, un gain de la juste valeur liée aux actifs obligataires.

Le tableau ci-dessous témoigne des fluctuations des marchés boursiers.

	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2017	2016	2017	2016
Fluctuations des marchés boursiers				
Indice composé S&P/TSX				
Fin de la période	15 182	14 065	15 182	14 065
Début de la période	15 548	13 494	15 288	13 010
Variation en pourcentage pendant la période	(2,4) %	4,2 %	(0,7) %	8,1 %
Indice S&P 500				
Fin de la période	2 423	2 099	2 423	2 099
Début de la période	2 363	2 060	2 239	2 044
Variation en pourcentage pendant la période	2,6 %	1,9 %	8,2 %	2,7 %

Au cours du deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour de 2017, la baisse survenue sur les marchés boursiers a diminué la juste valeur des actifs d'actions ordinaires. Cependant, la hausse des passifs des contrats d'assurance a considérablement atténué cette diminution.

Résultats - Capital et excédent

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2017	2016	2017	2016
Résultat net après impôts				
Quote-part du résultat net après impôts attribuable aux actionnaires	10 \$	1 \$	12 \$	2 \$
Quote-part du résultat net après impôts attribuable aux titulaires de polices	—	1	1	2
Résultat net après impôts	10 \$	2 \$	13 \$	4 \$

En plus des trois principaux secteurs d'activité, l'Empire Vie maintient des comptes distincts pour le revenu de placement attribuable au compte capital et excédent des actionnaires et au compte excédent des titulaires de polices.

Pour le deuxième trimestre et l'exercice à ce jour, les résultats du secteur capital et excédent ont augmenté par rapport à ceux des périodes comparables de 2016. Le tableau suivant présente une ventilation des composantes de la variation du résultat net d'un exercice à l'autre.

(en millions de dollars)	Deuxième trimestre	Exercice à ce jour
Éléments de l'augmentation (de la diminution)		
Diminution de la perte nette sur les instruments de couverture	10 \$	14 \$
Augmentation du résultat net sur les placements	2	4
Diminution des gains (pertes) nets sur les placements	(2)	(6)
Augmentation des taux d'intérêt et autres charges	(2)	(3)
Total	8 \$	9 \$

Pour le deuxième trimestre et l'exercice à ce jour de 2017, l'Empire Vie a enregistré un gain de 1 million de dollars après impôts et une perte de 2 millions de dollars après impôts respectivement sur son programme de couverture, principalement en raison de la stabilité des prix des actions canadiennes, comparativement à des pertes de 9 millions de dollars et de 16 millions de dollars respectivement pour les périodes comparables de 2016, qui étaient principalement attribuables à la hausse des prix des actions canadiennes en 2016 (décrits ci-après dans la section « Gestion du risque »).

1, 2, 3, 4, 5, 6 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

La hausse du résultat net provenant de placements a découlé principalement d'actifs excédentaires plus élevés en 2017 qu'en 2016.

En 2017, la diminution des gains (pertes) sur les placements est principalement attribuable à une diminution des gains découlant de la vente d'obligations disponibles à la vente et d'actions par rapport à 2016.

La hausse de la charge d'intérêt s'explique par l'émission, par l'Empire Vie, d'une dette subordonnée de 200 millions de dollars au quatrième trimestre de 2016.

Total des flux de trésorerie

(en millions de dollars)	Exercice à ce jour	
	2017	2016
Flux de trésorerie liés aux activités		
Activités opérationnelles	132 \$	170 \$
Activités d'investissement	(175)	(340)
Activités de financement	(12)	140
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(55) \$	(30) \$

La variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'est chiffrée à un montant négatif de 55 millions de dollars, qui se compose des éléments suivants.

La diminution des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles en 2017 est principalement attribuable aux sorties de fonds plus importantes en lien avec les impôts en 2017.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement ont diminué principalement en raison d'une baisse des achats d'actifs et de placements à court terme, autres que les placements venus à échéance. Au cours du premier trimestre de 2016, le produit de 149,5 millions de dollars tiré de l'émission d'actions privilégiées a accru le montant global des activités d'investissement pour ce trimestre.

La baisse des activités de financement en 2017 en comparaison de 2016 a découlé principalement de l'émission d'actions privilégiées ayant rapporté un produit de 149,5 millions de dollars au premier trimestre de 2016.

Reportez-vous aux notes 10 e) et 28 b) des états financiers consolidés de 2016 pour une analyse des liquidités de l'Empire Vie.

Instruments financiers

L'Empire Vie achète des obligations de qualité afin de soutenir, dans une très forte proportion, les passifs des contrats d'assurance et de rente de l'Empire Vie. La stratégie de placement de la société comprend également l'utilisation d'actions ordinaires de sociétés à forte capitalisation négociées en bourse pour soutenir les passifs de ses contrats d'assurance. Les flux de trésorerie qui découlent de ces instruments financiers visent à répondre aux exigences en matière de liquidité liées aux polices de l'Empire Vie, selon les limites établies par celle-ci. L'Empire Vie est sujette aux risques du marché liés à ces instruments financiers.

L'Empire Vie est également sujette à un risque de crédit lié à ces instruments financiers qui pourrait entraîner une perte, si l'autre partie n'est pas en mesure de respecter ses obligations. Le risque de crédit découle principalement de placements dans des obligations, des débetures, des actions privilégiées, des placements à court terme et des prêts hypothécaires. L'Empire Vie gère son exposition au risque de marché principalement en appliquant des limites de placement et en supervisant ses gestionnaires de placement internes et les cabinets de placement externes par l'intermédiaire du chef des placements, du comité de gestion des actifs et du comité des placements du conseil

^{1, 2, 3, 4, 5, 6} Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

d'administration. Le comité des placements surveille activement la taille et la composition des actifs des portefeuilles. L'Empire Vie dispose d'un programme de couverture semi-statique dans le cadre de son approche de gestion de ce risque. Elle gère le risque de crédit en appliquant les lignes directrices relatives aux placements établies par le comité des placements. Les lignes directrices relatives aux placements déterminent les notes de crédit minimales pour les émetteurs d'obligations, de débetures et d'actions privilégiées, de même que les limites de concentration par émetteur de tels titres de créance. La direction et les comités du conseil d'administration examinent la qualité du crédit relativement aux acquisitions de placements et surveillent en outre la qualité du crédit des actifs investis au fil du temps. La direction fait régulièrement rapport au comité des placements du conseil d'administration de l'Empire Vie à l'égard du risque de crédit auquel le portefeuille est exposé.

L'Empire Vie gère le risque de crédit lié à un instrument dérivé en appliquant les limites et les restrictions en matière de notations de crédit prescrites par le comité des placements dans ses lignes directrices relatives aux placements, qui déterminent les dérivés autorisés et les utilisations autorisées des dérivés, de même que les limites à l'égard de l'utilisation de ces instruments. En particulier, les dérivés ne peuvent pas faire l'objet d'un financement et les contraintes de crédit liées à la contrepartie sont strictes. L'exposition totale au crédit est limitée à 100 millions de dollars. Reportez-vous aux notes 2 d), 3, 10 c) et 28 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 afin d'obtenir des renseignements additionnels sur les instruments financiers.

Sources de financement

	30 juin 2017	31 mars 2017	31 déc. 2016	30 sept. 2016	30 juin 2016
Ratio du MPRCE	249 %	258 %	248 %	213 %	213 %

L'Empire Vie continue d'afficher un bilan solide et une forte capitalisation. Les débetures et les actions privilégiées de l'Empire Vie sont notées par les agences DBRS Limited (DBRS) et A.M. Best Company, Inc. (« A.M. Best »). Le 24 mai 2017, la société DBRS a confirmé les notes d'émetteur de l'Empire Vie, dont sa note d'émetteur « A » (6^e de 20 catégories), sa note « A (faible) » pour les dettes subordonnées (7^e de 20 catégories), sa note « A » pour la solidité financière (6^e de 22 catégories) et sa note « Pfd-2 » pour les actions privilégiées (5^e de 18 catégories). Toutes ces notes ont des perspectives stables. Selon DBRS, les notes attribuées reflètent la capacité de l'Empire Vie de maintenir sa part de marché et de produire des bénéfices, sa capitalisation accrue, la couverture de ses charges fixes, son portefeuille de placement conservateur et les données intangibles négligeables de son bilan.

Le 1^{er} juin 2017, la firme A.M. Best a confirmé les notes de l'Empire Vie, notamment sa note de solidité financière « A (Excellent) » (3^e de 16 catégories), sa note de crédit d'émetteur à long terme « a » (6^e de 21 catégories), sa note « bbb+ » pour les dettes subordonnées (8^e de 21 catégories) et sa note « bbb » pour ses actions privilégiées (9^e de 21 catégories). Toutes ces notes ont des perspectives stables. Selon A.M. Best, les notes reflètent la situation favorable du capital de l'Empire Vie ajusté en fonction du risque, ses résultats d'exploitation constamment positifs, la grande qualité du crédit de son portefeuille de placements et ses revenus diversifiés sur le marché canadien par l'entremise de ses divers secteurs d'activité.

Le ratio du capital règlementaire fondé sur le risque de l'Empire Vie, mesuré par le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (MPRCE), de 249 % au 30 juin 2017, continue d'être considérablement supérieur aux exigences établies par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada (BSIF) et aux cibles internes minimales de l'Empire Vie.

La diminution du ratio du MPRCE au deuxième trimestre est principalement attribuable à la croissance des affaires et à l'investissement des surplus de liquidités. L'augmentation du capital depuis le deuxième trimestre de 2016 est principalement attribuable à l'émission, par l'Empire Vie, de débetures subordonnées non garanties d'un montant en capital de 200 millions de dollars le 16 décembre 2016, et de résultats solides pour les quatre trimestres clos le 30 juin 2017.

1, 2, 3, 4, 5, 6 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

(en millions de dollars)	30 juin 2017	31 mars 2017	31 déc. 2016	30 sept. 2016	30 juin 2016
Capital réglementaire disponible					
Première catégorie	1 249 \$	1 248 \$	1 206 \$	1 123 \$	1 089 \$
Deuxième catégorie	742	713	707	541	535
Total	1 991 \$	1 961 \$	1 913 \$	1 664 \$	1 624 \$
Capital réglementaire requis	799 \$	760 \$	771 \$	781 \$	762 \$

L'augmentation du capital réglementaire disponible de première catégorie au deuxième trimestre de 2017 est principalement attribuable au résultat net, en partie atténué par une hausse des provisions négatives qui réduisent le capital réglementaire de première catégorie, mais augmentent le capital réglementaire de deuxième catégorie.

L'augmentation du capital réglementaire disponible de deuxième catégorie au deuxième trimestre de 2017 est principalement attribuable à une hausse des provisions négatives et à la réévaluation des régimes à prestations définies postérieures à l'emploi.

Les exigences en matière de capital réglementaire ont augmenté en raison du risque de marché et du risque assumé par les sociétés d'assurances, comme le risque de déchéance, le risque de mortalité et les garanties de fonds distincts à la suite d'une croissance normale des activités et d'une diminution des taux d'intérêt à long terme.

Autres éléments du résultat global

(en millions de dollars après impôts)	Deuxième trimestre		Exercice à ce jour	
	2017	2016	2017	2016
Autres éléments du résultat global	(1) \$	9 \$	7 \$	7 \$
Moins la quote-part des titulaires de polices avec participation	—	1	1	(1)
Autres éléments du résultats global attribuable aux actionnaires	(1) \$	10 \$	8 \$	6 \$

Les autres éléments du résultat global ont diminué au deuxième trimestre de 2017. Cette diminution est principalement attribuable aux augmentations latentes moins élevées de la juste valeur des placements disponibles à la vente. Cette diminution est attribuable en grande partie à une diminution moins importante taux d'intérêt et des écarts de crédit pour la plupart des catégories d'actifs à revenu fixe disponibles à la vente au cours du deuxième trimestre de 2017, par rapport à la période comparable de 2016. Pour l'exercice à ce jour, les autres éléments du résultat global ont connu une hausse par rapport à 2016, principalement en raison d'une perte moins importante résultant de la réévaluation de la composante des passifs des régimes à prestations définies. La perte moins importante découle en majeure partie d'une diminution moins importante des taux d'intérêt jusqu'à présent en 2017 par rapport à la période comparable de 2016.

Les augmentations et diminutions latentes de la juste valeur des obligations disponibles à la vente constatées dans les autres éléments du résultat global n'ont pas d'incidence sur le MPRCE. La réévaluation des régimes à prestations définies n'a pas d'effet immédiat sur le MPRCE, puisque le profit ou la perte de réévaluation de chaque trimestre est amorti(e) sur 12 trimestres aux fins du MPRCE.

Gestion du risque

Mise en garde à l'égard des sensibilités

Dans les sections qui suivent, la société présente des mesures de la sensibilité et de l'exposition au risque pour certains risques. Ces éléments comprennent les sensibilités aux variations particulières des cours du marché et des taux d'intérêt, en fonction des cours du marché, des taux d'intérêt, des actifs, des passifs et de la composition des affaires de la société constatés aux dates des calculs. Les sensibilités sont calculées indépendamment et supposent que tous les autres facteurs de risque demeurent inchangés. Les résultats réels peuvent différer de manière importante de ces estimations, et ce, pour diverses raisons, y compris l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie; les variations des rendements actuariels, des rendements des placements et des hypothèses à

^{1, 2, 3, 4, 5, 6} Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

l'égard des activités de placement futures; les écarts entre les faits réels et les hypothèses; les changements dans la composition des affaires; les taux d'impôt effectifs et d'autres facteurs de marché ainsi que les limites générales des modèles internes de la société servant aux calculs. Les changements découlant de nouvelles affaires ou d'échéances, d'achats/de ventes d'actifs ou d'autres mesures de la direction pourraient également entraîner des changements importants aux sensibilités présentées. Pour ces raisons, les sensibilités devraient être considérées seulement comme des estimations données à titre indicatif des sensibilités sous-jacentes des facteurs respectifs, fondées sur les hypothèses décrites. Elles ne doivent pas être interprétées comme des prévisions des sensibilités futures du résultat net de la société, des autres éléments de son résultat global et de son capital. Des fluctuations des variables de risque au-delà des fourchettes présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence autre qu'une variation proportionnelle.

Risque lié au marché

La société assume un risque lié aux marchés boursiers en raison de ses produits de fonds distincts et des titres de capitaux propres soutenant ses passifs d'assurance vie. L'Empire Vie a mis en place un programme de couverture semi-statique. L'objectif du programme de couverture consiste à protéger la société, en partie, contre d'éventuelles baisses du ratio du MMRPCE qui pourraient être liées à des variations défavorables des cours boursiers. Le programme de couverture utilise actuellement des options de vente et des positions à découvert sur d'importants indices boursiers. L'étendue des options utilisées fait l'objet d'un suivi et d'une gestion continue, en prenant en considération le risque lié aux actions et le niveau de capital disponible.

Ce programme de couverture provoque de la volatilité dans l'état du résultat net. Selon les niveaux actuels des marchés boursiers, la société a le capital requis aux fins du MMRPCE pour les garanties associées aux fonds distincts, mais n'a pas de passifs de contrats liés à ces garanties dans son état de la situation financière. Par conséquent, la couverture de l'exposition au risque lié au MMRPCE entraîne de la volatilité dans l'état du résultat net, puisque les gains ou les pertes liés aux instruments de couverture ne sont pas compensés par des variations des passifs de contrats liés aux garanties de fonds distincts dans l'état du résultat net. Au cours du deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour de 2017, l'Empire Vie a enregistré un gain de 1 million de dollars après impôts et une perte de 2 millions de dollars après impôts respectivement sur son programme de couverture, principalement en raison de la stabilité des prix des actions canadiennes, comparativement à des pertes de 9 millions de dollars et de 16 millions de dollars respectivement pour les périodes comparables de 2016 principalement attribuables à la hausse des prix des actions canadiennes.

Le ratio du MMRPCE de la société est également sensible à la volatilité des marchés boursiers, principalement en raison des exigences en matière de passif et de capital liées aux garanties de fonds distincts. Au 30 juin 2017, l'Empire Vie détenait des actifs et des passifs de fonds distincts s'élevant à 8,3 milliards de dollars. De ce montant, environ 8,0 milliards de dollars des éléments étaient assortis de garanties. Le tableau suivant fournit une ventilation en pourcentage par type de garantie :

	30 juin 2017	31 déc. 2016
Pourcentage des passifs des fonds distincts comportant les garanties suivantes :		
Garantie sur la prestation à l'échéance de 75 % et garantie sur la prestation au décès de 75 %	1,7 %	1,2 %
Garantie sur la prestation à l'échéance de 75 % et garantie sur la prestation au décès de 100 %	48,9 %	49,7 %
Garanties sur les prestations à l'échéance et au décès de 100 % (avec période minimale de 15 ans entre le dépôt et la date d'échéance)	6,5 %	6,1 %
Garanties sur les prestations à l'échéance et au décès de 100 % (garantie de retrait)	42,9 %	43,0 %

Toutes les garanties de fonds distincts de la société sont basées sur les polices (non sur les dépôts), ce qui, par conséquent, atténue généralement la sensibilité de l'Empire Vie aux marchés boursiers pour ses produits assortis de garanties sur les dépôts. Les produits assortis de garanties basées sur les polices tiennent compte de tous les dépôts effectués dans la police du client (que la valeur des fonds soit inférieure ou supérieure au montant garanti) pour en arriver à un paiement de garantie global net. Les produits assortis de garanties basées sur les dépôts tiennent compte uniquement des dépôts lorsque la valeur des fonds est inférieure au montant garanti, mais excluent tous les dépôts effectués dans la police du client lorsque la valeur des fonds est supérieure au montant garanti. Par

1, 2, 3, 4, 5, 6 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

conséquent, les garanties basées sur les polices paient généralement moins que les garanties basées sur les dépôts. Pour les passifs des contrats d'assurance liés aux garanties de fonds distincts, le degré de sensibilité dépend fortement de la valeur des marchés boursiers au moment de l'évaluation. En fin de période, si les marchés boursiers affichent une hausse par rapport au niveau qui existait au moment où les polices de fonds distincts ont été émises, la sensibilité diminue. En fin de période, si les marchés boursiers affichent une baisse par rapport au niveau qui existait au moment où les polices de fonds distincts ont été émises, la sensibilité augmente.

Le capital réglementaire et le cadre des passifs de fonds distincts incluent l'application de la valeur plancher de zéro (une valeur plancher de zéro est utilisée, car les montants négatifs ne sont pas permis, comme décrit ci-dessous) ainsi que d'autres contraintes réglementaires, et cela rend les effets sur la sensibilité non linéaires. En général, à mesure que les marchés boursiers et les taux d'intérêt montent, l'incidence négative des passifs augmente également. Dans le premier tableau ci-dessous, l'Empire Vie présente la sensibilité du résultat net attribuable aux changements apportés aux passifs des contrats d'assurance liés aux garanties de fonds distincts. Une baisse de 20 % et de 30 % a entraîné une perte nette au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016, mais les autres montants indiqués dans le tableau sont nuls. Ces passifs (valeur actuelle des prestations et des charges futures, moins la valeur actuelle du revenu tiré d'honoraires) sont calculés selon des techniques de modélisation stochastique basées sur une variété de scénarios économiques futurs. Ces passifs sont le plus élevé de : (i) la moyenne des montants déterminés dans les 20 % pires scénarios; et (ii) zéro. Pour les montants de néant présentés dans le tableau, le passif pour l'Empire Vie était négatif. Par conséquent, la valeur zéro a été appliquée dans ces tests (plancher de valeur zéro), ce qui a entraîné un effet sur le résultat net de néant. Selon les niveaux des marchés boursiers au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016, la sensibilité du bénéfice net attribuable aux actionnaires de l'Empire Vie aux variations des passifs des contrats d'assurance liés aux garanties de fonds distincts qui résultent des augmentations et des diminutions des marchés boursiers est comme suit :

Sensibilité aux garanties de fonds distincts : (en millions de dollars après impôts)	Hausse		Baisse		
	20 %	10 %	10 %	20 %	30 %
Résultat net attribuable aux actionnaires au 30 juin 2017	néant	néant	néant	(25) \$	(136) \$
Résultat net attribuable aux actionnaires au 31 décembre 2016	néant	néant	néant	(10) \$	(117) \$

Comme le montre le tableau ci-dessus, l'incidence des fluctuations des marchés boursiers sur les passifs des garanties de fonds distincts n'est pas linéaire. Par ailleurs, comme il a été mentionné précédemment, l'Empire Vie assume un risque lié aux marchés boursiers en raison des titres de capitaux propres soutenant ses passifs d'assurance vie. Selon les niveaux des marchés boursiers au 30 juin 2017 et 31 décembre 2016, la sensibilité du résultat net attribuable aux actionnaires de l'Empire Vie (incluant des variations dans les passifs des contrats d'assurance liés aux garanties de fonds distincts) qui résultent des augmentations et des diminutions des marchés boursiers est comme suit (à l'exception de l'incidence du programme de couverture du risque sur capitaux propres de l'Empire Vie) :

Sensibilité excluant la couverture du risque sur capitaux propres (en millions de dollars après impôts)	Hausse		Baisse		
	20 %	10 %	10 %	20 %	30 %
Résultat net attribuable aux actionnaires au 30 juin 2017	47 \$	23 \$	(23) \$	(72) \$	(221) \$
Résultat net attribuable aux actionnaires au 31 décembre 2016	51 \$	25 \$	(25) \$	(60) \$	(196) \$

Le programme de couverture du risque lié aux actions atténue les baisses en périodes de replis, mais entraîne des pertes en périodes de hausses.

Les montants au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016, indiqués dans le tableau ci-dessous, incluent l'incidence du programme de couverture du risque sur capitaux propres de l'Empire Vie (décrit ci-dessus) :

Sensibilité incluant la couverture du risque sur capitaux propres (en millions de dollars après impôts)	Hausse		Baisse		
	20 %	10 %	10 %	20 %	30 %
Résultat net attribuable aux actionnaires au 30 juin 2017	37 \$	18 \$	(17) \$	(54) \$	(188) \$
Résultat net attribuable aux actionnaires au 31 décembre 2016	36 \$	18 \$	(16) \$	(36) \$	(148) \$

1, 2, 3, 4, 5, 6 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

L'Empire Vie a également conclu une entente de réassurance afin de céder une partie de son exposition aux garanties de prestations au décès de ses fonds distincts. Tous les titulaires de polices de fonds distincts qui disposent d'une garantie de prestation au décès de 2 millions de dollars ou plus sont inclus dans cette entente. Tous les titulaires de polices de fonds distincts qui disposent d'une garantie de prestation au décès de 2 millions de dollars ou plus sont inclus dans cette entente.

Selon les niveaux des marchés boursiers aux dates ci-dessous, la sensibilité du ratio du MPRCE de la société aux hausses et aux baisses des marchés boursiers pour toutes ses expositions aux marchés boursiers, y compris celle liée aux garanties de fonds distincts, est comme suit (excluant l'incidence du programme de couverture du risque sur capitaux propres de l'Empire Vie) :

MMPRCE, excluant la couverture du risque sur capitaux propres	Hausse		Baisse		
	20 %	10 %	10 %	20 %	30 %
Sensibilité aux marchés boursiers					
Résultat net attribuable aux actionnaires au 30 juin 2017	0,0	0,2	(14,3)	(34,4)	(41,7)
Résultat net attribuable aux actionnaires au 31 décembre 2016	(0,7)	(0,2)	(12,1)	(35,3)	(40,1)

Les montants aux 30 juin 2017 et 31 décembre 2016, indiqués dans le tableau ci-dessous, incluent l'incidence du programme de couverture du risque sur capitaux propres de l'Empire Vie (décrit ci-dessous) :

MMPRCE, incluant la couverture du risque sur capitaux propres	Hausse		Baisse		
	20 %	10 %	10 %	20 %	30 %
Sensibilité aux marchés boursiers					
Résultat net attribuable aux actionnaires au 30 juin 2017	(2,8)	(1,3)	(12,8)	(31,2)	(35,2)
Résultat net attribuable aux actionnaires au 31 décembre 2016	(5,4)	(2,6)	(9,7)	(30,4)	(30,2)

Le capital de risque lié aux garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des fonds distincts et les provisions actuarielles qui en résultent ainsi que le capital requis aux fins du MPRCE pour les fonds distincts de la société sont les suivants :

Fonds distincts (en millions de dollars)	Garantie de retrait > Valeur des fonds		Prestation à l'échéance > Valeur des fonds		Prestation au décès > Valeur des fonds			Capital requis aux fins du MPRCE
	Valeur des fonds	Capital de risque	Valeur des fonds	Capital de risque	Valeur des fonds	Capital de risque	Provisions actuarielles	
30 juin 2017	2 577 \$	623 \$	92 \$	2 \$	871 \$	9 \$	néant	162 \$
31 décembre 2016	2 530 \$	627 \$	37 \$	1 \$	324 \$	4 \$	néant	150 \$

Les six premières colonnes du tableau ci-dessus présentent toutes les polices de fonds distincts dont le montant futur de la garantie de retrait, de la garantie sur la prestation à l'échéance ou de la garantie sur la prestation au décès est supérieur à la valeur des fonds. Le capital de risque représente l'excédent du montant futur de la garantie de retrait, de la garantie sur la prestation à l'échéance ou de la garantie sur la prestation au décès par rapport à la valeur des fonds de toutes ces polices. Les montants de la garantie de retrait indiqués dans le tableau ci-dessus font référence aux produits de garantie de retrait. Le capital de risque de la garantie de retrait représente le moment que l'Empire Vie pourrait verser aux titulaires de polices de garantie de retrait si leur rendement net sur chaque actif se situe à zéro pour le reste de leur vie, selon l'espérance de vie. Le 30 juin 2017, le capital de risque global pour ces trois catégories de risque s'élevait à 634 millions de dollars. Le 31 décembre 2016, le capital de risque global pour ces trois catégories de risque s'élevait à 632 millions de dollars. Le capital de risque est passé de 632 millions de dollars le 31 décembre 2016 à 634 millions de dollars le 30 juin 2017.

Pour ces trois catégories de risque, le capital de risque n'est pas payable à l'heure actuelle. Son paiement dépend des résultats futurs, incluant le rendement des fonds, les décès, les dépôts, les retraits et les dates d'échéance.

Le calcul du niveau de provisions actuarielles et du capital requis mentionnés dans le tableau ci-dessus est basé sur la probabilité que la société doive vraisemblablement payer aux titulaires de polices de fonds distincts un montant correspondant à tout déficit qui pourrait exister sur les versements futurs aux titulaires de polices avec garantie de retrait, ou en ce qui a trait aux échéances futures des polices de fonds distincts, ou en ce qui a trait aux décès futurs

^{1, 2, 3, 4, 5, 6} Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

des titulaires de polices de fonds distincts. Les capitaux de risque au 30 juin 2017 ont diminué légèrement relativement à l'exposition aux garanties de retrait (produits de GR) par rapport aux niveaux de décembre 2016 en raison du rendement des marchés boursiers relativement stagnant en 2017. Le capital réglementaire requis a augmenté par suite de la mise à jour trimestrielle des données sur les polices de fonds distincts alimentant le modèle stochastique de la société.

De plus, le ratio du MPRCE de la société est sensible aux variations des taux d'intérêt des marchés. Le tableau suivant illustre l'incidence d'une baisse immédiate des taux d'intérêt de 50 points de base et d'une baisse du taux de réinvestissement initial (TRI) présumé de 50 points de base pour les affaires d'assurance sans participation et les garanties de fonds distincts pour le 30 juin 2017 et le 31 décembre 2016. Il ne tient pas compte des variations potentielles du taux de réinvestissement ultime. La première colonne ci-dessous exclut les répercussions d'une variation de la valeur de marché des obligations disponibles à la vente. Les obligations disponibles à la vente offrent une compensation économique naturelle au risque de taux d'intérêt qui découle des passifs des produits de l'Empire Vie. La deuxième colonne montre l'incidence de la vente d'obligations disponibles à la vente pour réaliser les gains liés à une baisse des taux d'intérêt de 50 points de base.

Sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt du marché	Baisse de 50 points de base avant la vente des actifs disponibles à la vente	Baisse de 50 points de base après la vente des actifs disponibles à la vente
Ratio du MPRCE le 30 juin 2017	(20,9) %	(15,2) %
Ratio du MPRCE le 31 décembre 2016	(19,5) %	(14,5) %

En plus de l'information sur les risques fournie dans ce rapport de gestion, une présentation complète des risques importants qui touchent l'Empire Vie se trouve dans le rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et dans la notice annuelle de la société de 2016, disponible au www.sedar.com. La note 28 des états financiers consolidés de 2016 présente des renseignements supplémentaires concernant la sensibilité de la société aux risques.

Résultats trimestriels

Le tableau ci-après résume divers résultats financiers sur une base trimestrielle pour les huit trimestres les plus récents :

(en millions de dollars, sauf le résultat par action)	30 juin 2017	31 mars 2017	31 déc. 2016	30 sept. 2016	30 juin 2016	31 mars 2016	31 déc. 2015	30 sept. 2015
Produits	504 \$	410 \$	(25) \$	453 \$	564 \$	416 \$	391 \$	212 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	33 \$	50 \$	53 \$	38 \$	25 \$	37 \$	16 \$	22 \$
Résultat par action - de base et dilué	33,91 \$	50,91 \$	53,34 \$	38,67 \$	25,21 \$	37,81 \$	16,43 \$	22,49 \$

Pour le deuxième trimestre de 2017, le total des produits de l'Empire Vie a diminué, passant de 564 millions de dollars en 2016 à 504 millions de dollars. La diminution du total des produits est principalement attribuable à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers sur la variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le produit inclut la variation des placements à la juste valeur par le biais du résultat net, y compris les montants réalisés, ce qui crée souvent une grande volatilité dans les produits. Par exemple, les produits du quatrième trimestre de 2016 ont été réduits par un ajustement à la juste valeur par le biais du résultat net d'une perte de 371 millions de dollars, comparativement à un gain de 162 millions de dollars au deuxième trimestre de 2017. Pour les deuxièmes trimestres de 2017 et 2016, les actifs à la juste valeur par le biais du résultat net ont enregistré un gain net attribuable aux actifs vendus ainsi qu'une augmentation de la valeur des actifs détenus découlant de la diminution des taux d'intérêt au cours de ces deux exercices et de la progression des marchés boursiers en 2016.

Le profit (perte) réalisé sur les placements disponibles à la vente, y compris les réductions de valeur, a été négligeable pour les deuxièmes trimestres de 2017 et de 2016. Le résultat pour les deux exercices est surtout attribuable à la vente d'obligations disponibles à la vente.

1, 2, 3, 4, 5, 6 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

Pour le deuxième trimestre de 2017, les produits tirés des frais ont augmenté de 12 % par rapport au deuxième trimestre de 2016, en raison principalement de la croissance des frais sur les garanties et des frais de gestion des fonds distincts.

Le résultat net a été plus élevé au deuxième trimestre de 2017 par rapport à celui de la période comparable de 2016 en raison d'un profit plus élevé découlant de frais de couverture plus faibles et d'une amélioration du rendement opérationnel du secteur de l'assurance collective. Les produits d'assurance individuelle ont donné lieu à des gains appréciables au cours des autres trimestres de 2017 et 2016, surtout en raison de meilleures conditions boursières, d'une mise à jour favorable des hypothèses liées au passif des contrats d'assurance individuelle et des mesures prises par la direction pour améliorer l'appariement des actifs et des passifs en 2017 et en 2016.

L'Empire Vie a amélioré sa position d'appariement en 2017 et tout au long de 2016 en augmentant ses placements dans les parts de sociétés immobilières en commandite au premier trimestre de 2017 et au cours des neuf premiers mois de 2016 et en modifiant ses placements obligataires. Cette position d'appariement améliorée a entraîné un gain au premier trimestre de 2017 et pour les quatre trimestres de 2016 par suite de la mise à jour des passifs des contrats d'assurance.

La variabilité du résultat net durant les huit derniers trimestres s'explique souvent par les fluctuations des taux d'intérêt à long terme. Les taux d'intérêt à long terme ont diminué dans le secteur de l'assurance individuelle durant les périodes de trois mois closes le 30 juin 2017 et le 30 juin 2016, ce qui a entraîné un résultat net défavorable. La hausse des taux d'intérêt à long terme a favorisé le résultat net des produits d'assurance individuelle aux troisième et quatrième trimestres 2015. De plus, des résultats défavorables au chapitre de la mortalité, des rachats, et des déchéances pour le secteur de l'assurance individuelle ont diminué le résultat net des premier, deuxième et troisième trimestres de 2016, ainsi que du troisième trimestre de 2015. La mise à jour annuelle des hypothèses relatives aux passifs des polices d'assurance individuelle effectuée a abaissé le revenu net pour le quatrième trimestre de 2015. Durant le premier trimestre de 2017, les premier et troisième trimestres de 2016 et le troisième trimestre de 2015, le solide résultat du secteur de la gestion de patrimoine a fortement progressé. Le solide résultat de ce secteur s'explique principalement par la croissance des frais de gestion des fonds distincts et la croissance des frais sur les garanties des fonds distincts liés aux produits avec garantie de retrait (GR). Ces produits importants tirés des frais sont principalement attribuables à l'effet positif des conditions boursières favorables sur les frais de gestion perçus, aux fortes ventes de produits de fonds distincts et à la hausse des prix des produits de GR. Le résultat net provenant des produits de régime d'assurance collective a été passablement volatil le trimestre dernier en raison de demandes de règlement plus fortes que prévu. Dans l'ensemble, les régimes d'assurance collective comptent habituellement pour moins de 10 % du résultat net de la société.

Énoncés et renseignements prospectifs

Certains énoncés du présent rapport de gestion sur les prévisions actuelles et futures, les attentes et les intentions, les résultats, la croissance et la rentabilité des parts de marché, les objectifs stratégiques ou tout autre événement ou développement futur de la société constituent des énoncés et des renseignements prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les mots « pouvoir », « devoir », « prévoir », « s'attendre », « planifier », « avoir l'intention », « tendre », « indiquer », « projeter », « croire », « estimer », « évaluer », « probablement » ou « potentiellement » ou des variantes de ces mots visent à signaler les énoncés et renseignements prospectifs. Bien que la direction croie que les prévisions et les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés et les renseignements prospectifs sont raisonnables, il faut éviter de faire confiance de manière non justifiée aux énoncés et renseignements prospectifs parce qu'il n'existe aucune garantie qu'ils s'avéreront exacts. De par leur nature, ces énoncés et renseignements prospectifs sont assujettis à divers risques et diverses incertitudes, ce qui pourrait avoir pour effet un écart substantiel dans les résultats et les projections réels par rapport aux résultats et aux projections prévus. Ces risques et incertitudes comprennent, mais sans s'y limiter, les risques de marché, y compris les risques boursiers, de couverture, de taux d'intérêt, de change; les risques de liquidité; les risques de crédit tels que les risques de contrepartie; les risques d'assurance, dont les risques liés à la mortalité, au comportement des titulaires de polices, aux dépenses, à la morbidité, à la conception et à l'établissement des prix des produits, à la souscription, aux demandes et à la réassurance; les risques opérationnels, incluant les risques juridiques et réglementaires, les risques de modèle, les risques liés aux ressources humaines, aux tiers, aux technologies, à la sécurité de l'information et à la continuité des activités; et les risques commerciaux, comme les risques se rapportant à la concurrence, à la solidité financière, à la suffisance du capital, aux réseaux de distribution, aux changements apportés aux lois fiscales, aux

^{1, 2, 3, 4, 5, 6} Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

litiges, les risques d'atteinte à la réputation, ceux liés aux politiques de gestion du risque, à la propriété intellectuelle et à la propriété importante des actions ordinaires. Veuillez consulter la section intitulée « Facteurs de risque » de la notice annuelle de l'Empire Vie qui se trouve au www.sedar.com pour en savoir davantage sur ces risques.

Parmi les faits ou les hypothèses d'importance utilisés pour établir une conclusion ou faire une estimation présentée dans les énoncés et les renseignements prospectifs, notons l'hypothèse que l'économie générale et les taux d'intérêt demeurent relativement stables, les hypothèses relatives aux taux d'intérêt, aux taux de mortalité et aux passifs des contrats ainsi que l'hypothèse que les marchés de capitaux continuent de fournir un accès aux capitaux. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des éléments pouvant avoir une incidence sur la société. Toutefois, ils doivent être examinés attentivement et les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs formulés aux présentes ou dans les documents reproduits aux présentes.

Dans la mesure où l'information prospective dans ce rapport de gestion constitue des renseignements financiers prospectifs ou des perspectives financières, au sens des lois sur les valeurs mobilières, ces déclarations sont fournies afin d'illustrer des avantages potentiels et les lecteurs doivent être prévenus que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les renseignements financiers prospectifs et les perspectives financières sont fondés sur les hypothèses et sont assujettis aux risques énoncés ci-dessus.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont formulés entièrement sous réserve de la présente mise en garde. Lorsqu'ils se fient aux énoncés prospectifs de l'Empire Vie et à l'information sur celle-ci pour prendre une décision, les investisseurs et autres devraient peser avec soin les faits et les hypothèses qui précèdent et d'autres incertitudes et événements potentiels. Le lecteur ne doit pas se fier indûment à ces renseignements prospectifs donnés à la date de la présente ou à la date indiquée et utiliser de tels renseignements à d'autres fins que celles qui ont été prévues. La société ne s'engage ni à mettre à jour publiquement ni à réviser les énoncés et renseignements prospectifs par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autre après la date de ce document, à moins que la loi ne l'exige.

Mesures non conformes aux PCGR

La société a recours aux mesures non conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), telles que les sources de bénéfices, les ventes de primes annualisées, les actifs sous gestion, les ventes brutes et nettes de fonds communs de placement et de fonds distincts afin de fournir aux investisseurs des mesures complémentaires à son rendement financier et de mettre en évidence les tendances de ses activités principales qui, autrement, pourraient ne pas être dégagées si elle s'appuyait uniquement sur les mesures financières conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS). La société croit également que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non conformes aux PCGR pour évaluer les émetteurs. La direction de la société utilise ces mesures afin de faciliter la comparaison du rendement des activités d'une période à l'autre, d'établir des budgets d'exploitation annuels et de déterminer les composantes de la rémunération des dirigeants.

Les sources de bénéfices répartissent les revenus de l'Empire Vie en différentes catégories, qui sont utiles pour évaluer le rendement de la société. Ces catégories incluent les bénéfices prévus sur les affaires en vigueur, l'effet des nouvelles affaires, les gains actuariels et les pertes actuarielles, les mesures prises par la direction et les modifications des hypothèses, ainsi que les bénéfices relatifs à l'excédent. Les composantes des sources de bénéfices font l'objet d'un rapprochement avec le résultat net présenté à la section « Vue d'ensemble » ci-dessus.

Les ventes, primes annualisées sont une méthode de mesure du volume d'affaires. Elles correspondent à la prime que la société s'attend à recevoir dans les douze premiers mois pour toute nouvelle police d'assurance individuelle ou collective vendue durant la période. La société utilise également les ventes brutes et nettes de fonds communs de placement et de fonds distincts pour calculer le volume d'affaires. L'Empire Vie est d'avis que cette mesure fournit de l'information utile à ses actionnaires et à ses titulaires de polices en leur permettant d'évaluer les résultats financiers sous-jacents de l'Empire Vie.

Les actifs sous gestion sont une mesure non conforme aux PCGR des actifs gérés par l'Empire Vie et comprennent les actifs du fonds général ainsi que les actifs de fonds communs de placement et de fonds distincts. Ils représentent

^{1, 2, 3, 4, 5, 6} Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

les actifs totaux de l'Empire Vie et les actifs dans lesquels ses clients investissent. L'Empire Vie est d'avis que cette mesure fournit de l'information utile à ses actionnaires et à ses titulaires de polices en leur permettant d'évaluer les résultats financiers sous-jacents de l'Empire Vie.

Rapprochement des actifs sous gestion

Le tableau ci-après présente un rapprochement des actifs sous gestion et des actifs totaux des états financiers de l'Empire Vie :

Aux (en millions de dollars)	30 juin 2017	30 juin 2016	31 décembre 2016
Actifs sous gestion			
Actifs du fonds général	8 173 \$	7 668 \$	7 780 \$
Actifs des fonds distincts	8 313	7 492	8 082
Total des actifs selon les états financiers	16 486	15 160	15 862
Actifs des fonds communs de placement	187	186	189
Actifs sous gestion	16 673 \$	15 346 \$	16 051 \$

Le tableau ci-dessus comprend les montants suivants détenus dans les régimes de retraite à prestations définies de l'Empire Vie :

Aux (en millions de dollars)	30 juin 2017	30 juin 2016	31 décembre 2016
Actifs des régimes de retraite à prestations définies			
Actifs des fonds distincts	192 \$	184 \$	195 \$
Actifs des fonds communs de placement	13	12	13

^{1, 2, 3, 4, 5, 6} Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».